

Peltre

INFOS



PELTRE INFOS - N° 51 - avril 2022

PELTRE

L'impossible est possible !

Nous avons longtemps cru que la science et la technique pourraient tout, rendraient possibles nos désirs les plus fous, permettraient à tous nos rêves de se réaliser. Puis est arrivé le virus. Et là nos savoirs, nos expertises, nos connaissances se sont trouvés tellement insuffisants pour y faire face. Nous avons dû en revenir aux mêmes remèdes que jadis, lors de la peste ou du choléra. Il a fallu s'éloigner les uns des autres, s'éviter, rester chez soi, se mettre en quarantaine en attendant le vaccin.

On n'a pas su faire mieux !

Nos certitudes et nos croyances en la science et la technique en ont alors pris un sérieux coup... L'impossible est rentré dans nos vies, les pires scénarios imaginés ont été dépassés. Jamais personne n'aurait pensé, qu'un jour, la moitié de la population de la planète serait confinée, que tous les vols aériens qui atteignaient le rythme fou d'un décollage toutes les secondes, se seraient arrêtés, que ...

Et puis, progressivement, la vie a semblé reprendre son cours plus ou moins effréné quelque fois.

Et, alors que nous pensions pouvoir souffler un peu, que nous allions être tranquilles pour un moment, alors que nous européens, avons cette chance de ne plus connaître la guerre depuis plus de 28 000 jours, depuis le 8 mai 1945, alors que nous étions persuadés que nous avions définitivement réussi, puisque cette paix était devenue quelque chose de tellement naturelle, de tellement évident, les troupes russes ont envahi l'Ukraine...

L'impossible est devenu, une nouvelle fois, possible !

Nous étions candides, nous étions insouciantes. Nous sommes devenus inquiets, sidérés par l'impensable. En quelques jours, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière de Poutine nous ont soudain replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Seconde Guerre mondiale. Nos premières pensées vont vers le peuple ukrainien, admirable de courage et de détermination.

Il est un exemple pour nous. Alors soyons vigilant, maintenant que nous savons que tout peut à nouveau arriver : la peste, le choléra, ... la covid !

La 1ère guerre mondiale, la 2ème guerre mondiale, ... ? Soyons acteur et agissons !

Rappelons-nous de la citation de Winston Churchill : « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes ».

Rappelons-nous que la démocratie, c'est d'abord la liberté et un droit essentiel : celui de voter, l'un des meilleurs remparts contre la tyrannie. À l'heure où tonnent les canons à l'Est de l'Europe, à l'heure des prochaines échéances électorales, ayant la chance d'habiter en France, nous mesurons tous le privilège de vivre en démocratie.

Assumons donc nos devoirs : « **aux urnes citoyens !** »

Walter Kurtzmann
Votre maire

contacts
Tél. 03 87 74 22 27
E-mail : secretariat@mairie-peltre.fr
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>



EDIT



Palmarès des communes où il fait bon vivre

2

CADRE DE VIE

Le 30 janvier dernier, l'association des Villes et Villages où il fait bon vivre dévoilait dans le JDD (Journal Du Dimanche), pour la 3ème année consécutive, son palmarès 2022.

Dans la catégorie « commune de plus 500 et de moins de 2 000 habitants », c'est Guéthary dans les Pyrénées-Atlantiques qui arrive à la première place, avant Peltre, reléguée à la 2ème place du podium après deux années à la 1ère place et suite à des changements méthodologiques importants.

Derrière, on retrouve Épron (Calvados) et enfin Martinvast (Manche).

Thierry Saussez, président de l'association des Villes et Villages où il fait bon vivre explique que, pour cette nouvelle édition, 3 nouveaux paramètres ont été pris en compte pour établir le classement :

Les meilleurs villages et les meilleures villes			
(XX) département (XX) évolution par rapport à 2021			
- de 2 000 habitants		+ de 2 000 habitants	
Guéthary (54)	(+1)	1	(+2)
Peltre (57)	(-1)	2	(-1)
Épron (14)	(+)	3	(-1)
Martinvast (50)	(+)	4	(+)
Authie (14)	(+)	5	(+1)
Saint-Quay-Perros (22)	(+4)	6	(-1)
Théoule-sur-Mer (06)	(-1)	7	(+)
Buros (54)	(-1)	8	(+2)
Vantoux (57)	(-1)	9	(+2)
Sonnaz (73)	(+7)	10	(+2)
Laloubère (65)	(+2)	11	(-2)
Mazères-Lezons (54)	(+18)	12	(+7)
			Angers (49)
			Annecy (74)
			Bayonne (64)
			La Rochelle (17)
			Caen (14)
			Le Mans (72)
			Nice (06)
			Lorient (56)
			Brest (29)
			Rennes (35)
			Avignon (84)
			Biarritz (64)

LE TOP 5 DES COMMUNES EN FONCTION DE LEUR TAILLE



la présence d'une police municipale, l'évolution du prix moyen du m² pour les maisons et appartements sur 3 ans et enfin le "taux de logements vacants depuis plus de 2 ans".

Avec ces 3 nouveaux critères, la commune de Peltre pouvait-elle conserver sa 1ère place et lutter contre Guéthary, station balnéaire dont la population passe de 1 326 habitants en hiver à environ 15 000 en été ? S'agissant de l'évolution du prix moyen du m², ce n'est même pas à souhaiter !

En 2022, 34 827 communes de France métropolitaine ont été analysées par l'association grâce à 187 critères différents.

L'ensemble des variables du palmarès sont récupérées via des "sources officielles", et non déclaratives.

L'ensemble des critères sont classés dans 9 catégories : "qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière."

L'importance d'une catégorie par rapport à une autre est pondérée par le choix des Français, basé sur des sondages (avec le groupe OpinionWay).

Pour le classement 2022, les Français ont privilégié trois critères majeurs : la qualité de vie, la sécurité, et la santé.

FRANCE 30 JANVIER 2022 N°2618 2,20 € (2,40 € avec l'abonnement) www.lejdd.fr

PRÉSIDENTIELLE 2022
 > « EDF n'appartient pas à Macron » : la charge d'Hervé Morin
 > Comment la famille Le Pen fait face au cas Marion Maréchal
 > Richard Ferrand, le baron du Président : le grand récit de Catherine Nay
 Pages 15 à 10 et 40-41

EXCLUSIF
Scandale des Elpad :
la lettre qui
accusait dès 2014
 Pages 24-25

Le Journal du Dimanche

AMIENS, ARRAS, BEAUVAIS, BLOIS, BOURGES, CAEN, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, CHÂTEAURoux, LE HAVRE, LILLE, ORLÉANS, PARIS, REIMS, ROUEN, SAINT-QUENTIN, TROYES, VALENCIENNES...

Les villes et villages où l'on vit le mieux

PALMARÈS 2022 Santé, emploi, commerces, écoles, loisirs... Le JDD dévoile les 1000 premières communes

GAGNANTS Angers et Guéthary prennent la tête, le Grand Ouest progresse, les villes moyennes attirent

CAMPAGNE Comment les candidats à l'Élysée jouent sur leur fibre locale : ce que les maires attendent d'eux
 Pages 2 à 10

Cette année, Guéthary, sur la côte basque, se classe meilleur village.

BERNARD PIVOT, SON LIVRE, SES AMIS, SA RETRAITE
 Page 45

CRISE EN UKRAINE
 L'avertissement de Le Drian à Poutine : « Pas un pas de plus ! »
 Interview pages 20 à 22

CINÉMA
 Les secrets de la Bande à Fifi
 Pages 46-47

Dépôts sauvages de gravats de chantier

Au matin du dimanche 20 février dernier, un groupe d'habitants bénévoles et délus de la commune ont procédé au nettoyage de deux dépôts sauvages importants de gravats de chantier à l'entrée du bois de l'Hôpital de Peltre.

1,3 tonnes de gravats de chantier et 1,9 tonnes de déchets non incinérables ont été enlevés. L'ensemble a été transporté dès le lundi matin par l'équipe technique municipale à la Plateforme d'Accueil et de Valorisation des Déchets (PAVD) d'Haganis à l'Actipole. Le ou les contrevenants n'ayant pas été identifiés, la Commune est dans l'obligation de prendre à sa charge le coût du recyclage qui se chiffre à 654 €.

Un grand merci aux bénévoles et à Vincent Tillement qui a mis à disposition son tractopelle pour faciliter le travail

Pour rappel : Le dépôt sauvage est un acte d'incivilité grave sanctionné par la loi. Toute personne qui jette ses déchets sur un terrain privé ou public ou sur la voie publique est donc passible de sanctions.

Sanctions pour les particuliers :

Amende de 68 € pour un dépôt sauvage. Si le règlement n'est pas effectué dans les 45 jours, l'amende passe à 180 €. En cas de contestation ou de refus de payer le montant peut aller jusqu'à 450 € et sera jugé devant le Tribunal de Police. Si le contrevenant a utilisé un véhicule pour transporter et jeter les déchets, l'amende peut aller jusqu'à 1 500 €. De plus, les frais d'enlèvement et de recyclage seront facturés au contrevenant.

Sanctions pour les entreprises :

Les sanctions sont beaucoup plus lourdes. Les articles L541-3 et L541-2 du code de l'environnement fixe les sanctions. La responsabilité pénale du dirigeant de l'entreprise est également engagée. L'entreprise risque jusqu'à 75 000 € d'amende et son dirigeant 2 ans de prison. Et comme pour les particuliers, les frais d'enlèvement et de recyclage seront à la charge de l'entreprise contrevenante.

Ce type de comportement est vraiment inadmissible surtout que :



- Pour les particuliers, le dépôt en déchèterie est gratuit.
- Pour les entreprises, ce dépôt en déchèterie est payant mais lors de travaux les entreprises facturent à leurs clients des frais pour l'évacuation des gravats et le recyclage.



Si lors de vos promenades, vous êtes témoin de ce type d'incivilités, n'intervenez pas. Relevez le numéro d'immatriculation du véhicule et si vous le pouvez prenez discrètement une photographie avec votre smartphone et prévenez rapidement la gendarmerie et/ou la mairie.

Réfection de la voirie rue de Gargan



Après une pause hivernale obligée, la 1ère tranche des travaux de réfection de la rue de Gargan a pu reprendre au début du mois de mars.

Du 7 au 11 mars, l'entreprise COLAS a déployé des moyens lourds pour raboter la chaussée puis pour la mise œuvre de la couche de roulement en enrobés.

Pour ne pas que la rue soit barrée trop longtemps pendant le temps de séchage des matériaux mis en place..., la circulation a été rendue aux automobilistes.

Le 22 mars, l'entreprise BOMANITE Lorraine a commencé la reprise des rampants des passages surélevés

avec un béton antidérapant coloré dans la masse.

C'est un matériau particulièrement bien adapté aux surfaces à fortes pentes (entrées de garage, voiries, etc...) mais également avec une formulation permettant de résister aux cycles gel-dégel et minimisant les risques de micro-fissures.

Après concertation avec les services de la Direction de la Mobilité et des Espaces Publics, les travaux de la deuxième tranche (carrefour rue de Peumont – carrefour rue de la Horgne) devraient se dérouler au cours du second semestre 2022.



"Chaucidou" Mode d'emploi

Chaussée à voie centrale banalisée : comment circuler ?

L'Eurométropole de Metz, en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau de pistes cyclable, s'engage dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) dans une démarche de mise en œuvre de modes de déplacements doux.

Dans ce cadre, lors de la 1ère tranche des travaux de rénovation de la rue de Gargan, elle a déployé, à la demande du Conseil Municipal, un nouveau dispositif : la chaussée à voie centrale banalisée ou "Chaucidou"

Le terme "Chaucidou" est une contraction de l'expression Chaussée pour les Circulations Douces.

Il s'agit d'une chaussée à voie

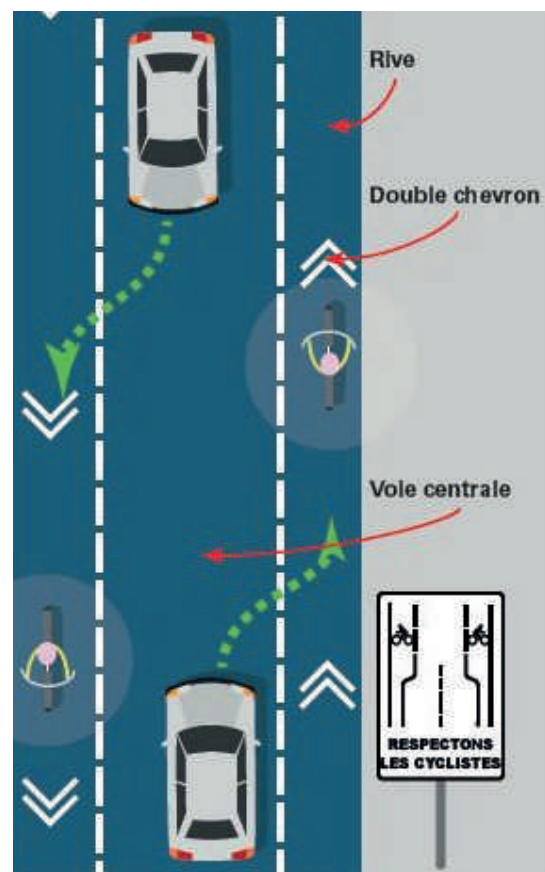
centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs.

Les véhicules motorisés circulent à double sens sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements appelés « rives ».

La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre leur croisement sur la voie centrale.

Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais ils ralentissent en cédant la priorité aux cyclistes et en se plaçant derrière eux et en maintenant une distance de sécurité et une vitesse adaptées avant de pouvoir réintégrer cette voie centrale.

Comme le rappelle Pierre de Gonneville, spécialiste de la sécurité et habitant de la commune « cet aménagement a pour objectif un partage de la route entre les voitures et les vélos en bonne intelligence ! ».



Monument aux morts glorieux

En 2014, lors de la cérémonie organisée au monument aux morts pour la fête villageoise, le maire Walter KURTZMANN avait décidé d'organiser un hommage aux soldats de la 1^{ère} guerre mondiale.

C'est M. Jacques DEVAVRY, conseiller municipal délégué en charge de la communication qui avait fait les recherches nécessaires pour retrouver l'histoire des jeunes peltrois dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts et le lieu de leur décès.

Lors de cet exercice, il s'était aperçu que la plaque apposée sur le nouveau monument (Le 1^{er} monument aux morts réalisé juste après la première guerre mondiale est toujours apposé à l'extérieur de l'église et à droite de son entrée) comportait de nombreuses erreurs, notamment dans l'orthographe des noms de famille et deux oublis :

- M. THUILLIER Louis : incorporé dans l'armée allemande au 132^{ème} Régiment d'Infanterie (Alsace et Moselle annexées) et tombé à la bataille de Fraize (Vosges) le 5 septembre 1914, à l'âge de 27 ans, avait perdu un " H " dans son patronyme ;

- M. BRECHENMACHER Jean : il manquait le N dans son nom et le prénom Frédéric n'était pas le bon. Incorporé de force dans l'armée allemande, il est décédé le 7 mars 1945 à Gordissa (Serbie) à l'âge de 21 ans ;

- M. André NOIREZ : engagé volontaire au 1^{er} bataillon de parachutistes coloniaux (1^{er} BPC) est "Mort pour la France en Indochine " à l'hôpital Grall de Saïgon (Cochinchine - Viet-Nam) des suites de maladie contractée en service, le 15 janvier 1954 à l'âge de 19 ans avec le grade de caporal. Il était auparavant indiqué « guerre de Corée » ;

- M. EDINGER François : son nom a été ajouté. Né le 30/09/1881 à Cuvry, il était domicilié à Peltre. Soldat de 1^{ère} classe incorporé au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale (6^e RIC), il est mort pour la France le 19 janvier 1915 à l'hôpital mixte de Beaune (Côte d'Or) ;

- M. LAUGUSTIN Louis Paul : a été ajouté. Victime civile. Mort pour la France suite à un avis favorable de l'ONAC ajouté dans les archives municipales de l'état-civil le 16/09/2010.

Ces erreurs du passé et ces oublis ont été réparés le 10 mars dernier par le remplacement de la plaque.

Rappelons que le nouveau monument aux morts dédié " A nos Morts Glorieux " fut inauguré le 14 juillet 1962 par M. MIRGUET, député, M. Eugène LAURENT, maire de Peltre, M. l'Abbé BROUANT, curé de Peltre et M. Raymond BRUSSEAUX président des anciens combattants de la Commune.

Son édification a été décidée par un comité du " Monument aux Morts " des deux guerres, créé dès septembre 1953.

M. Roger MUNSCH nous précise que, dans son livre : " Les MONUMENTS aux MORTS MOSELLANS ", paru aux Éditions Serpenoise en septembre 1999, l'auteur William KIDD, indique à la page 117 : « Moderne également quoiqu'empreint d'un sens religieux plus évident, le nouveau Monument aux Morts de Peltre figure martyrisée dont la tête inclinée, le drap et des mains expressives font penser aux souffrances du Christ, présente l'originalité d'avoir été dessiné par une femme, Sœur MULLER, enseignante au Couvent de Peltre (et qui fut quelques années durant Directrice de l'École Primaire Publique de Peltre).



Travaux dans le cimetière

6

Le 19 février, l'entreprise Cimtéa a installé un nouveau banc face au nouveau columbarium posé en juillet 2021.

Puis du 28 au 31 mars, les agents communaux, aidés par 4 jeunes du CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes), ont réalisé des tra-

voux de remise à niveau des allées du cimetière.

Ce n'est pas moins de 7 tonnes de schiste rouge et de 30 tonnes de gravier qui ont été mis en œuvre pour retrouver un sol plat et éliminer les trous et bosses laissés après les travaux d'ouverture des tombes par les entreprises de pompes funèbres.

En mai prochain, un ossuaire sera réalisé dans l'ancien cimetière par l'entreprise Cimtéa pour un montant de 8 790 € TTC.

Il s'agit d'une étape préalable indispensable avant de pouvoir procéder aux reprises de concessions d'une trentaine de tombes en l'état d'abandon manifeste.

Cet ossuaire sera destiné à recevoir les restes des personnes qui se trouvaient dans les concessions reprises. Les restes exhumés dans ces concessions reprises seront remis dans de "petits cercueils" appelés "boîtes à ossements" ou "reliquaires" et seront aussitôt réinhumés dans l'ossuaire.



Solidarité UKRAINE : Collecte de dons



Dès les premiers jours du conflit, le Conseil Municipal de Peltre a mis en place une collecte de dons pour venir en aide aux Ukrainiens.

En quelques jours : vêtements, alimentation, produits d'hygiène, couches pour bébés, médicaments, couvertures, sacs de couchage, ont afflué à la mairie,

Les élus, les agents municipaux et les bénévoles impressionnés par votre grande solidarité, se sont mo-

bilisés pour trier, emballer, transporter tous ces dons vers des entrepôts de stockage d'où des convois de camions sont partis en direction de l'Ukraine.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement tous les donateurs pour leur grande générosité envers le peuple Ukrainien

Merci aussi aux bénévoles et aux élus qui se sont investis lors de cette collecte humanitaire.



Accueil des réfugiées



Elles s'appellent Hanna, Inna, Solomia, Sofia, Sohla et Angelina, elles sont Ukrainiennes, elles ont fui l'enfer de la guerre.

Un long et pénible périple sous les bombes les conduit en Pologne à Cracovie où elles se réfugient ; c'est dans cette ville, que l'Association Générations de Saint-Privat la Montagne, qui a organisé une véritable mission de sauvetage, les prend en charge.

Après une courte pause dans la région de JOEUF, elles posent leurs bagages au Château de Crépy appartenant au couvent de Peltre

2 rue de Metz.

Mme THIL à l'origine de cette initiative, Sœur Marie-Astrid, Sœur Noëlle et Mesdames LEYDER et GILLARD, élues représentant le Conseil Municipal ont accueilli ces six jeunes femmes et enfants.

Que d'émotion à la remise des clés de leur nouveau foyer par Madame Doeblin, gestionnaire du couvent-

Nous espérons de tout cœur, enfin, qu'elles trouvent un peu de paix et de sérénité pour essayer de se reconstruire avant de pouvoir rejoindre leur patrie.



Fête villageoise



Pendant deux ans, la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver lors de notre Fête annuelle, mais cette année, on peut à nouveau noter les dates du 1er week-end de juin dans nos agendas !

De plus, en 2022 on célèbre le 20^{ème} anniversaire de la création de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise de Peltre....

le temps passe vite !

En attendant, voici un petit aperçu du programme :

Samedi 4 juin 2022 :

Messe à 18 h 00,
suivie de la commémoration
au Monument aux Morts
Apéritif offert par la Municipalité
Restauration rapide et
soirée dansante
Feu d'artifice à 23 h 00

Samedi
4
JUN
2022

Dimanche 5 juin 2022 :

Vide grenier
de 6 h 00 à 17 h 00,
avec restauration rapide.

Dimanche
5
JUN
2022

**Inscription au vide-grenier
du 25 avril au 22 mai.**

Si vous vous sentez l'âme bénévole pour quelques heures du vendredi au lundi, vous pouvez rejoindre l'association. Vous y trouvez une équipe dynamique et motivée pour le village... et le tout, dans la bonne humeur. Vous pouvez nous contacter sur la page facebook de la Fête Villageoise de Peltre, ou laisser un mail à l'adresse : secretariatafvpeltre@orange.fr. Merci pour votre soutien.

La ludothèque "La Coccinelle"

La ludothèque « La Coccinelle » de Montigny-lès-Metz est une structure associative gérée par des responsables bénévoles membres actifs de l'association « Jouer et Apprendre ».

L'association qui veut favoriser les échanges entre générations de 0 à 99 ans, propose, depuis plus de 20 ans, un espace de jeux et de jouets ouvert à tous les enfants accompagnés, aux ados et aux adultes avec :

- Le jeu sur place, libre ou accompagné,
- Le prêt de jouets, jeux de société et puzzles,
- Des manifestations thématiques autour du jeu et du jouet,
- Des soirées jeux,
- L'organisation d'une fête d'anniversaire,
- Des événements festifs : Carnaval, Saint Nicolas, animations d'automne, Pâques, Festival Dés et Dragons...
- Des demi-journées récréatives.

C'est dans le cadre de cette dernière activité que l'association a organisé le samedi 5 mars dernier, en concertation avec le Conseil Municipal, une belle animation à la salle des fêtes avec de nombreux jeux pour tous âges.

De nombreux habitants ont pu découvrir un petit panel des jeux disponibles ainsi que les nombreux jeux géants.

Les animations mensuelles prévues de novembre avaient dû être annulées mais une nouvelle animation en extérieur avec des jeux géants sera organisée en septembre.

A suivre....



Bons et repas séniors 2022

Cette année, comme l'année dernière, le Conseil Municipal n'a pas, pour des raisons sanitaires, organisé le traditionnel repas des séniors en début d'année. Pour y pallier, la municipalité a adressé un courrier à tous les séniors du village pour leur donner le choix entre profiter d'un bon d'achat de 25 €, valable auprès des commerces de la commune ou de participer à un repas à une date non déterminée.

Cent vingt-et-un séniors ont choisi l'option des bons d'achats et 33 sé-

niors ont choisi de participer à un repas à une date ultérieure. Les restrictions sanitaires ayant été allégées, les élus recevront les séniors ayant choisi l'option du repas,

**le 23 avril prochain
au restaurant Chez Vincent,
rue de Gargan à Peltre
pour le déjeuner.**

Rendez-vous est fixé à 12h.



Un nouveau professionnel de santé s'installe

Phytothérapie, aromathérapie, gemmothérapie, lithothérapie, un peu mystérieux pour les profanes d'entre nous ?

Mais sûrement pas pour Cyril Bordin, physiothérapeute installé depuis 2016 à Peltre 3 rue de la Horgne.

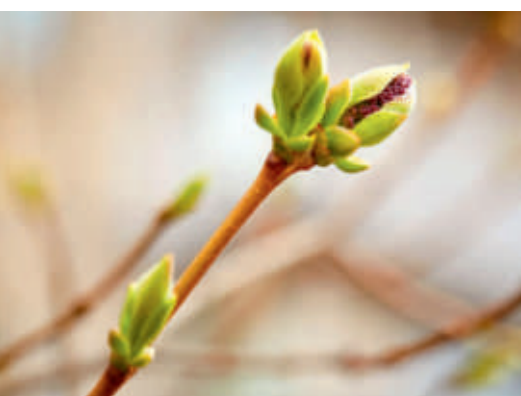
Entre la profession de chirurgien-dentiste et l'exercice de la phytothérapie il n'y a qu'un pas à franchir, vous dira ce passionné de botanique qui face aux aléas de la vie a su rebondir.

Après de solides études à l'École Européenne d'Herboristerie, il retourne sur les bancs de la faculté de pharmacie et obtient un DU de phytothérapie et d'aromathérapie ; pour compléter son cursus M. Bordin fait une formation de gemmothérapie (utilisation de

bourgeons en pharmacopée) et de lithothérapie (utilisation des pierres et des cristaux).

Comme tout passionné, et si comme lui, vous voulez partager son amour pour la botanique, rien de tel qu'une découverte des richesses de la nature sur les chemins de Peltre où il vous fera découvrir comment reconnaître l'ail des ours, et bien d'autres plantes qui ne peuvent que nous faire du bien.

Bon vent Monsieur Bordin pour cette nouvelle aventure professionnelle au sein de notre village.



Erratum

Nous vous informons qu'une erreur s'est glissée dans notre dernier bulletin municipal concernant les lauréats des maisons fleuries. En effet la photo publiée de la maison de Monsieur et Madame ENGELMAN (20 rue du Petit Canton) était en fait celle de Monsieur et Madame BECK (42, rue du Petit Canton). Nous nous excusons auprès de ces deux familles et félicitons nos deux lauréats pour leurs belles réalisations florales.



M. et Mme ENGELMAN



M. et Mme BECK

GEORG'LETTRE

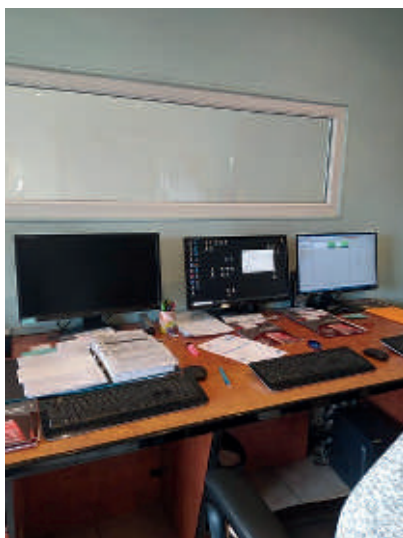
GEORG'LETTRE est une PME peltroise installée dans la zone artisanale depuis près de 30 ans. Son fondateur Jean-Marie Georges était un peintre en lettres expérimenté.



Il a formé son fils Fabrice qui dirige aujourd'hui l'entreprise. Depuis sa création l'entreprise a bien évolué, s'est modernisée et diversifiée. Aujourd'hui, elle est devenue une spécialiste de l'impression numérique sur adhésifs, sur bache et sur tous supports.

Pour se diversifier, depuis plusieurs années elle s'est lancée avec succès dans la fabrication d'enseignes pour les commerces et les entreprises. La décoration sur véhicules fait également partie de son activité.

Pour mener à bien ses chantiers, elle s'est équipée d'un matériel informatique et de logiciels graphiques performants.



Elle dispose également d'une imprimante numérique de grande largeur, d'un plotter de découpe

qui permet de découper des matières adhésives, d'un lamineur qui permet de mettre en place un film anti UV sur les supports et d'un rollover qui permet d'appliquer les adhésifs sur tous types de supports.



La crise du COVID a ralenti l'activité de GEORG'LETTRE ses deux dernières années. Mais Fabrice Georges n'est pas homme à baisser les bras et projette d'intensifier la recherche de nouveaux clients pour développer son activité enseignes qui représente aujourd'hui 20% de son chiffre d'affaire.

Contact : 03 87 38 11 72
www.georgelettre.fr

Paroles aux associations

Entraide et Amitié

Très bonne nouvelle...

Avec l'allègement des mesures sanitaires, l'A.E.A. reprend ses activités et se rajeunit ...

Comme relaté dans le dernier bulletin municipal, l'A.E.A. à son Assemblée Générale de décembre, exprimait la nécessité de rajeunissement de son comité et la période transitoire de passage du relais aux

nouveaux membres pressentis.

Ainsi,

- Le dernier loto de l'équipe sortante est programmé pour le dimanche 15 mai après-midi,
- L'Assemblée Générale extraordinaire, avec remise des Dons et présentation de la Nouvelle Equipe auront lieu le vendredi 20 mai en soirée.

Dès le lundi 23 mai, le nouveau Bu-

reau prendra ses fonctions.

Soyez assuré de la satisfaction de l'ancien comité quant à l'arrivée de nouveaux membres plus jeunes et dynamiques et à la poursuite de l'aventure avec quelques-uns des anciens membres.

Il ne manquera pas de les accompagner dans cette phase de reprise de nos chères activités.

Daniel MATHIEU, Président

Association Familiale de Peltre Saison 2021 / 2022

Notre Association Familiale a pu, en octobre 2021 reprendre ses activités.

Après 2 années de crise sanitaire, l'allègement des dispositions contraignantes est vécu comme un soulagement par tous.

Il est vivement conseillé de poursuivre « les gestes barrière » pour protéger les personnes les plus fragiles mais nous pouvons enfin participer activement à la vie sociale de notre village et proposer nos activités habituelles.

Nous avons donc repris le chemin de la piscine Belletanche tous les lundis en organisant l'accompagnement d'une quarantaine d'enfants avec la participation des parents volontaires.

Nous avons aussi repris le chemin du Complexe Sportif de Jury où nous organisons nos séances sportives : Qi gong le lundi, Pilates le jeudi et des séances gratuites de gym douce.

Nous avons organisé en octobre 2021 l'opération de solidarité « Brioches de l'amitié » pour aider avec générosité à financer les projets de l'Afaedam en faveur de l'accueil des enfants handicapés et de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Et en octobre 2022, nous serons une nouvelle fois au côté de l'Afaedam pour soutenir cet élan de générosité et son action en faveur de l'inclusion.

Avec bonheur, nous avons participé à l'organisation de l'accueil du Saint Nicolas à Peltre et nous avons organisé l'accueil des parents et enfants en offrant le vin chaud et le lumignon.

Notre première excursion à la journée nous a conduit en février 2022 au Royal Palace à Kirrwiller pour repas et spectacle ; cette excursion a rencontré un beau succès puisque nous avons organisé ce voyage pour une centaine de personnes, pas seulement de Peltre mais aussi de Corny, de Jury et de Vallières.

En 2022, les projets se concrétisent rapidement car l'accès aux salles est de nouveau autorisé !

Le 3 avril 2022, nous étions réunis dans une ambiance chaleureuse pour un repas italien et une après-midi musicale

Nous vous ferons connaître rapidement nos 2 prochaines sorties, journée au parc de St Croix et journée barbecue à Arry.

Un mot pour témoigner du plaisir des anciens de pouvoir enfin se retrouver chaque jeudi au Club de l'Amitié pour jouer aux cartes ou au scrabble et partager un goûter

Un mot enfin pour parler du Club Littéraire et ses rencontres mensuelles pour échanger autour des livres ou présenter nos coups de cœur littéraires

Des projets, nous en avons bien d'autres en préparation, pour les jeunes familles et leurs enfants autour d'animations proposées par Mélanie Veler: après-midi récréatives ou sorties loisirs ; nous vous communiquerons le programme au fur et à mesure.

Jean-Jacques GUYENET, Président

Les p'tites toupies se livrent

Nous avons, pour cette année 2022, démarré un projet autour du livre ! Bien sûr les petits que nous accueillons ne savent pas lire !

Qu'importe ! Dès la création de l'association, nous allions régulièrement à la médiathèque de Magny où les petits assistaient à une séance de lecture sur un thème choisi par les animateurs. Nous avons par exemple assisté à un moment fort en émotions sur les dou-dous, un autre fort en tensions pour la séance sur le loup. Les enfants ont découvert avec beaucoup de curiosité le théâtre japonais Kamishibai. La pandémie a mis fin à cette belle aventure qui a du mal à se remettre en route.

Mais il n'était pas question d'abandonner ces moments d'échanges et nous avons voulu continuer à familiariser les enfants avec le livre. Nous allons commencer à montrer aux petits que les livres s'invitent partout et quoi de mieux pour commencer cette aventure extérieure que le jardin du presbytère récemment réouvert pour nous.

Le confinement a rendu à la nature nos coins cultivés avec les petits et vu que nous ne sommes plus que 4 assistantes maternelles dans l'association, les cultures de cette année se limiteront aux grands bacs et donc aux tomates, fleurs...

Le premier essai avec 3 petits non scolarisés a été un grand succès. Il nous faut mettre en place un petit coin lecture dans ce jardin avec des

coussins où ils pourront aller seuls ou avec une assistante maternelle. Quelques règles devront être mises en place pour que l'on ne retrouve pas les livres dans les bacs à fleurs ! Créer une boîte à livres, lire en marchant, en musique, avec des intervenants extérieurs (les membres du club de lecture ont déjà été approchés), transcrire une histoire en personnages et créer des marionnettes sont quelques pistes que nous explorons.

Tout cela ne remplacera pas les visites à la médiathèque où l'aventure commençait dès l'installation dans le minibus mais permettra aux petits de se retrouver pour des moments de partage.

Marie-Claire LINGUENHELD, Présidente

Ecole élémentaire

12

VIE SCOLAIRE

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES A L'ECOLE ELEMENTAIRE DE PELTRE

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire de Peltre ont bénéficié de bon nombre d'activités et sorties.

Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont participé à l'opération « Nettoyons La Nature » le vendredi 17 septembre 2021. Cette opération a été proposée et coordonnée par la Mairie de Peltre.

Le vendredi 1er octobre et le jeudi 7 octobre, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont pu profiter d'interventions de l'association Connaître et Protéger la Nature (CPN) "les Coquelicots". Les enseignantes ont souhaité travailler sur les arbres de la commune de Peltre.

Le lundi 15 novembre, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 se sont rendues aux archives départementales de Saint-Julien-Les-Metz pour travailler sur les 800 ans de la Cathédrale pour les CM1/CM2 et les remparts de Metz pour les CE2-CM1.

Le 3 décembre 2021, les 4 classes de l'école ont assisté à un spectacle de deux contes japonais mis en scène au kamishibai à la salle BRAUN.

Le vendredi 7 janvier 2022, une intervention « Tapitri » avec les ambassadeurs du tri des déchets de l'Euro-métropole de Metz a eu lieu dans les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.



Le lundi 31 janvier 2022, l'association LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) est intervenue à l'école dans les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 pour un travail sur la chouette effraie.

Le jeudi 3 février, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont profité d'une intervention de la SNCF pour une séance sur la sécurité autour des voies ferrées.

Le lundi 28 février, une médiatrice est venue dans la classe de CM1/CM2 pour présenter le Centre Pompidou-Metz (son architecture, les différents domaines artistiques présentés dans les expositions du CPM...).

Le lundi 7 mars 2022, une sortie au Musée de Metz a eu lieu pour les classes de CP/CE1 (activité « Instruments de musique de l'Antiquité ») et de CE1/CE2 (activité « Les plafonds peints du bestiaire »).

Le lundi 7 mars la classe de CM1/CM2 s'est rendue à la centrale hydroélectrique d'Argancy. La classe de CE2/CM1 y est ensuite allée le lundi 14 mars 2022.

Le lundi 14 mars, des ateliers d'immersion en allemand proposés par le Centre Transfrontalier se sont déroulés dans les classes de l'école. Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont bénéficié d'une intervention sur la thématique du cirque. La classe CM1/CM2 a travaillé autour de la culture allemande.



Un projet commun avec la maternelle pour un travail autour des émotions est également en cours. D'autres activités et projets sont encore à venir.

Le Centre Pompidou-Metz organise un vernissage des enfants **le jeudi 5 mai** et les classes de l'école y ont été invitées. Cela permettra aux enfants de découvrir l'exposition en avant-première avec une visite guidée pour chaque groupe, assurée par un médiateur.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 feront une visite au FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) avec atelier **le jeudi 12 mai**.

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se rendront à la ferme du Sonvaux aux Eparges pour leur sortie de fin d'année **le mardi 31 mai 2022**.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 feront leur sortie de fin d'année **le jeudi 16 juin 2022** au château de Jaulny. Les élèves effectueront une visite, auront une présentation du château et participeront à des ateliers.

Une intervention « (t)(r)(i)val' Pour suite » des ambassadeurs du tri des déchets sera organisée par l'Euro-métropole de Metz pour les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 **le lundi 4 juillet 2022**.



Conseil Municipal des jeunes

Elise, Émilie, Marie et Maxime, les 4 jeunes volontaires SNU (Service National Universel) ont préparé en concertation avec le Conseil Municipal, un projet de « Conseil Municipal des Jeunes ».

Ils sont venus le présenter lors de la réunion du Conseil Municipal du 10 février à l'ensemble des élus pour approbation.

Le CMJ, c'est un groupe de concertation et participation citoyenne pour :

- Développer l'expression de la jeunesse et créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes de Peltre ;
- Réfléchir à des projets d'intérêt général, notamment en direction de la jeunesse ;
- Travailler à leur mise en place ;
- Interroger la municipalité sur leurs questionnements et transmettre l'information aux jeunes administrés ;
- Favoriser le dialogue entre les jeunes et les adultes et encourager le rapprochement entre les générations ;

- Permettre aux jeunes d'appréhender de manière pratique le civisme et la citoyenneté et d'intégrer les valeurs républicaines.

Le projet des 4 jeunes du SNU prévoit que le CMJ sera composé au maximum de 9 élus de moins de 17 ans le jour de l'élection et 9 suppléants de moins de 16 ans le jour de l'élection.

Les 9 jeunes élus se réuniront lors d'une première réunion constitutive afin d'élire : un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et un(e) secrétaire.

Les jeunes conseillers sont volontaires pour une durée de 2 ans.

Vous avez certainement aperçu nos 4 jeunes SNU accompagnés d'Arnaud Fetter, volontaire territorial en administration (VTA) et chargé de mission

auprès du maire, arpenter les rues du village.

Ils ont distribué les flyers de présentation du CMJ à tous les jeunes peltrois âgés de 9 à 17 ans, soit environ 200 jeunes.

M. le Maire, accompagné d'Elise et Marie sont allés à la rencontre du club Ados afin de leur présenter directement ce projet et répondre à leurs questions.

Les jeunes avaient jusqu'au 21 mars pour déposer leur candidature en mairie.

Voici la liste des 16 jeunes qui ont présenté leur candidature au CMJ.

Liste des candidats

Tranche d'âge / Sexe	Nombre de candidats à élire	Parmi :
9 à 10 ans / Filles	1 élu + 1 suppléant	De Montgolfier Alice Kacha Emy
9 à 10 ans / Garçons	1 élu	Veler William
11 ans / Filles	1 élu	Dollet Emilie
11 ans / Garçons	1 élu	Humbert Nathan
12 ans / Tous	2 élus + 2 suppléants	Berthome Armand Catoni Noa Dollet Matthieu Krebs Valentin Tillement Marceau Venturelli Marigny Jules
13 à 14 ans / Tous	1 élu + 1 suppléant	Leitner Clément Veler Arthur Wirtz Éden
15 à 17 ans / Tous	1 élu + 1 suppléant	Sgro Damien Venturelli Marigny Maxime

Les élections se dérouleront le samedi 23 avril 2022 de 10h à 16h à la salle des fêtes de Peltre.

Tous les jeunes entre 9 et 17 ans au jour de l'élection, dont un parent au moins réside à Peltre sont appelés à venir voter pour leur candidat préféré de leur tranche d'âge.

Vous pouvez retrouver les vidéos des candidats sur Facebook « Projet CMJ Peltre »

Félicitations à nos 16 volontaires pour leur participation et encore un peu de patience pour les résultats.



PHOTO CMJ1



PHOTO CMJ2

Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 10 février 2022

1-Transfert de la compétence infrastructure et réseaux de télécommunications à l'Eurométropole de Metz.

Il est proposé que l'Eurométropole reverse à la commune 90 % du produit de la vente de ces réseaux.

2-Convention de gestion des voiries avec l'Eurométropole de Metz :

Le petit entretien de la voirie et de ses dépendances reste confié à la Commune pour une participation forfaitaire de 13 958 €.

3-Approbation du barème de la valeur d'un arbre

Monsieur le Maire rappelle que la Commune possède un patrimoine arboré dont elle souhaite assurer la pérennité. En tant que propriétaire de ce patrimoine, la Commune assure l'entretien, le suivi, le renouvellement et la protection de 229 arbres. Un inventaire précis et un diagnostic a été réalisé en novembre 2018 par l'Office National des Forêts à cet effet.

Les arbres sont trop souvent abîmés ou altérés par les évolutions, par ailleurs normales, des infrastructures et des aménagements.

En cas de travaux à proximité de ceux-ci, les risques de dégradation sont donc importants, notamment en termes de santé, longévité et stabilité.

Or, pour faire bénéficier de ses bienfaits, un arbre doit être en bonne santé et ne pas avoir subi des dégradations. L'objectif est donc de renforcer la politique de l'arbre sur le territoire.

La Commune de Peltre entend ainsi instaurer un dispositif de surveillance, de préservation et de protection des arbres en adoptant le Barème de l'arbre.

4-Adhésion à « Initiative Metz »

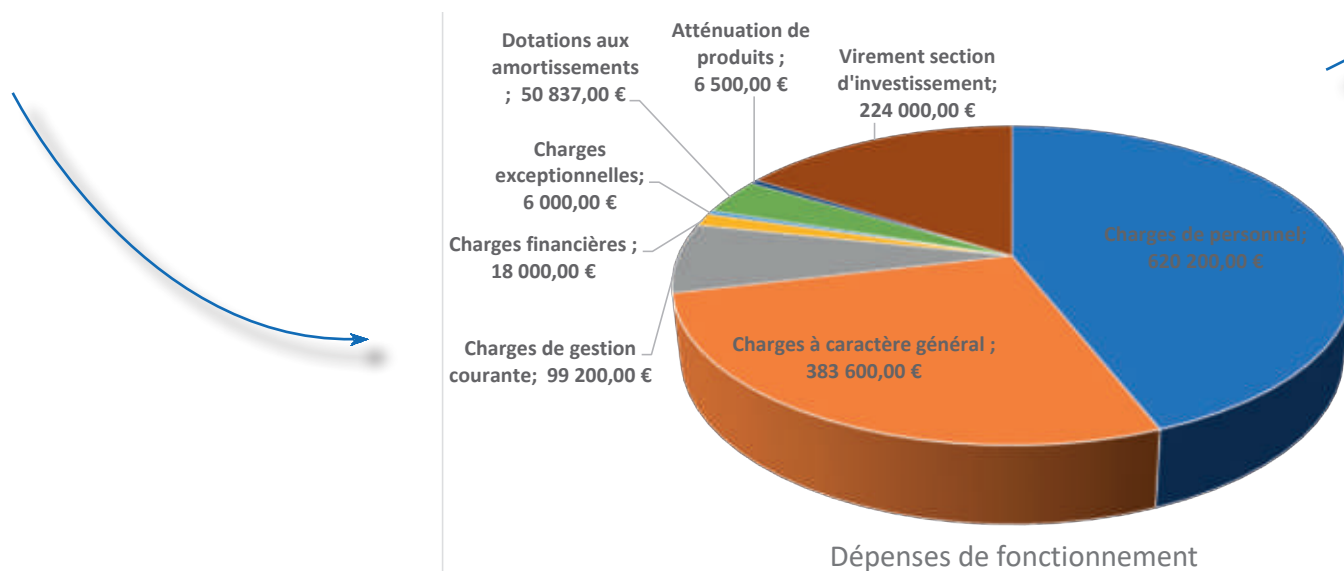
« Initiative Metz » est une association faisant partie d'Initiative France qui regroupe 214 associations adhérentes qui couvrent l'ensemble du territoire (métropole et outre-mer) dont le but est de proposer des prêts d'honneur à destination de personnes physiques, créateurs, repreneurs ou développeurs d'entreprises.

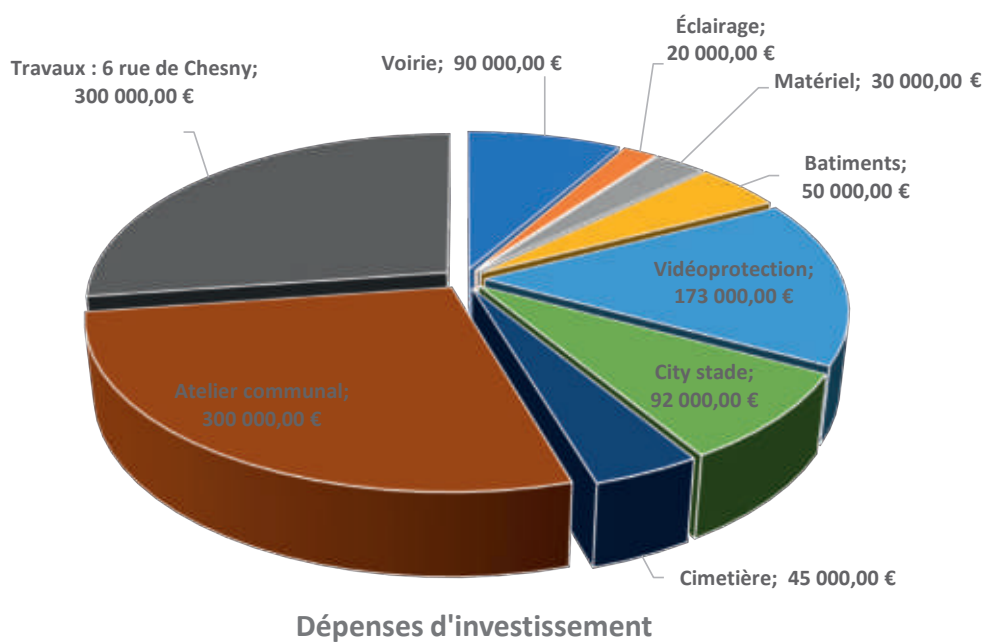
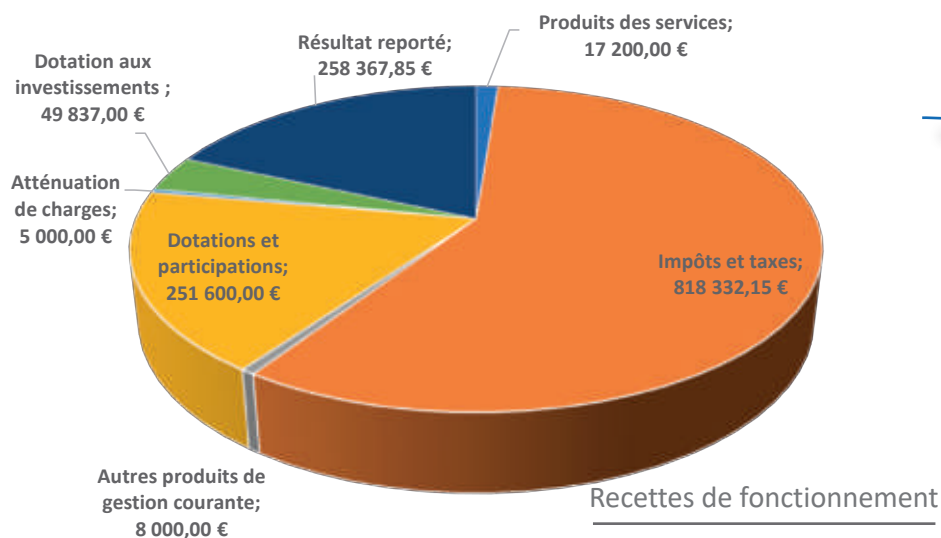
Ainsi, et fort du constat qu'il fait concernant les souhaits d'implantation dans les zones économiques de Peltre, Mr le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à cette association qui pourra favoriser l'émergence d'entreprises sur le ban communal de Peltre.

Conseil Municipal du 7 avril 2022

1-Le Conseil Municipal décide d'approuver le budget primitif suivant :

Un budget de fonctionnement pour 1 408 337 € réparti comme suit :





Sur ces principales dépenses d'investissement, la commune espère un total de subventions de 69 500 €.

Le Conseil Municipal a, par ailleurs, décidé à l'unanimité, de ne pas augmenter la pression fiscale et de conserver les taux d'imposition fixés depuis 2018 :

- **Taxe sur le Foncier Bâti :** 28,44%
- **Taxe sur Foncier Non Bâti :** 37,65%

2-Approbation du règlement intérieur pour le personnel précisant les règles, les principes et les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

3-Approbation du règlement et plan de formation des agents de la fonction publique

4-Subventions

- 4 000 € à l'AS Peltre
- 100 € à Jury Badminton

Un lieu, une histoire : le Chemin vert et ses vigies disparues

C'est le Chemin Vert, que connaissent bien promeneurs, cyclistes et cavaliers.

Rectiligne, montueux comme l'ancienne voie romaine qu'il fut, il a été élargi et il sert entre autre de chemin d'exploitation agricole à la famille Tillement, les exploitants de la Cueillette.

Pour s'y rendre, ils passent par l'entrée Ouest balisée par l'antenne SFR, vigie de communication moderne installée depuis une vingtaine d'années.

C'est un des points culminants de notre commune : 240 m sur la carte IGN.

Là le promeneur peut en profiter pour observer le paysage qui s'offre à lui : les Côtes de Moselle avec en point de mire le St Quentin à l'horizon, l'urbanisation du sud messin dont on peut retrouver les principales étapes, la silhouette du château de Mercy désormais enchâssé dans un savant semis de boîtes colorées, le tracé du Mettis, avec en fond sonore la circulation sur la RD 955, dite la « route de Strasbourg ». A ce propos, ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle que celle-ci fut construite.

Auparavant nos ancêtres qui se rendaient directement à Metz empruntaient une route poussiéreuse dont le tracé se perd aujourd'hui du côté de la prison de Metz Queuleu, notre Chemin Vert.

En débouchant sur le plateau, ils pouvaient alors voir un beau calvaire aujourd'hui disparu.

Mais nous le connaissons grâce à une description et à un dessin fait au milieu du XVIII^{ème} siècle et légendé « Croix sur le Chemin de Peltre ».

Au sommet d'une colonne reposant sur un socle en rocaïlle, on y voyait un Christ en croix entre la Vierge et St Jean. Il avait sans doute quatre faces, sous une petite toiture en double bâtière. Il est indiqué « par Nicole Louve, l'an 1449 ». Ce n'est pas le nom du sculpteur mais celui du donateur.

Nicole est un prénom masculin à l'époque. Il aurait pu écrire Sire Nicole Louve car c'était un personnage très important et influent de la République Messine, un échevin richissime.

On lui attribue l'implantation d'autres croix sur les principales routes menant à Metz, aux limites de sa banlieue : du mécénat en quelque sorte.

Et puis fit faire autour de Mets

En beaux lieux, une lieu près

Croix et prux en compassion

*Du puple et récréation . **

L'une en chemin de Ste Barbe

En plat chemin sans bois ne arbre

L'autre à Perte, l'autre à Pouilly

Et l'autre enchemin de Joey

La Chronique Rimée fin XV^e siècle - début XVI^e s.

* Il prit par compassion pour le peuple et sa distraction.

Bien plus tard, une autre vigie a été construite sur le ban de Peltre, à la cote 240 : Une tour de la ligne du télégraphe aérien de Claude Chappe . Cet inventeur du temps de la Révolution et de l'Empire avait mis au point avec ses frères, un système de communication ingénieux consistant à envoyer des signaux codés par un système de bras articulés. Ceux-ci étaient installés sur un mât mobile lui-même perché sur une tour, un monument, une église ...

Pour chacune des stations, deux agents munis de longues vues étaient chargés de la transmission des messages de jour par temps clair ...

Au total, un réseau en étoile autour de Paris de près de 5 000 km sera réalisé en France jusqu'en Italie du Nord.

La ligne Paris-Metz-Strasbourg commencée en 1794 sera terminée non sans mal seulement en 1798.

Il fallait une heure environ pour envoyer un message de Paris jusqu'à la cathédrale de Strasbourg, terminus de la ligne.

Il y avait quatre stations construites autour de Metz : celle du Mont St Quentin (358m) qui était couvert de vignes à l'époque, sur le toit du Palais de Justice, sur le plateau de Mercy (244m) et plus au Sud à Pontoy (309m).

Alors pourquoi Peltre (240m) ?

En 1814, à la fin de l'Empire, l'imposante station de Mercy (10 m de haut au total) est détruite lors du siège de Metz. Reconstituée, elle est cependant déplacée quelques années plus tard au lieu-dit la Croix de Peltre.

Le Comte Antoine d'Ecosse alors propriétaire du château de Mercy, fait valoir que la nouvelle tour Chappe et les ruines de l'ancienne lui font perdre du terrain et gênent la pratique des labours.

C'est seulement en 1822 qu'est installée par l'administration une nouvelle tour Chappe en bordure du Chemin Vert à la hauteur de l'actuelle tour SFR. Elle sera opérationnelle jusqu'en 1852, date à laquelle l'ensemble du système sera abandonné pour obsolescence.

Un atlas publié en 1892 par Adhémar Kerambon recense l'ensemble des installations de la ligne du télégraphe Chappe.

Peltre (ou Mercy 2) y figure bien à la cote 240 m. Une hypothèse: c'est de cette époque que la Croix de Sire Nicole Louve aurait pu disparaître... Comment était l'installation ? Pas d'illustration connue à ce jour.

Un modèle « standard » de type Milan semble probable.

Qui se chargeait de la maintenance, de l'envoi des signaux ?

Nommés par la Direction de Metz, deux stationnaires étaient chargés de l'entretien et du fonctionnement de chaque station.

Souvent issus du monde rural ou artisanal, ils sont surveillés par des inspecteurs ...

On a la trace de Jean Cerfontaine habitant notre village, agent télégraphique aux stations de Mercy puis de Peltre.

Chaque jour, il montait à la station, quel que soit le temps, pour exercer ce métier astreignant et mal payé.

Il fut même le doyen des stationnaires de la ligne Paris-Strasbourg puisqu'il a exercé ce métier jusqu'à l'âge de 81 ans.

Aujourd'hui l'antenne aux multiples « assiettes » est donc la troisième vigie posée sur le rebord du plateau qui domine notre village : Croix de Peltre, Tour Chappe ont été des marqueurs de l'histoire du chemin, l'antique voie romaine.

Aujourd'hui c'est le DATA Center du plateau de Mercy, situé sur notre ban communal qui a pris le relais en matière de communication. Clin d'œil à cette longue histoire, on lui a donné le nom de ... Médiomatrix !

Jacques DEVAURY avril 2022

Sources consultées :

Archives Mairie de Peltre

Pierre Edouard Wagner :

Les Croix de Sire Nicole Louve.

Revue INIST 2000 :

La ligne de télégraphie aérienne Chappe Paris-Strasbourg.

Revue Diligence d'Alsace n ° 58/59. 1998

Site internet :

Association Mont St Quentin-Télégraphe de Chappe - le Ban St Martin.





Délais rallongés pour les CNI

PASSEPORTS et CNI (cartes nationales d'identité)

Les vacances arrivent avec cette folle envie de s'envoler, après des mois de crise sanitaire, vers des cieux plus cléments.

Avez-vous bien vérifié la date de validation de vos titres d'identité ?

Depuis le début de l'année 2022, les demandes pour ces titres, (passeports et cartes d'identité) connaissent une affluence record.

Au 4 avril, à la Mairie de Peltre, le délai d'obtention d'un rendez-vous, nous amène au 23 mai.

Alors comme le dit si bien Monsieur de La Fontaine, rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Un petit rappel des démarches à en entreprendre pour l'obtention desdits papiers :

*1) Faire une pré-demande sur le site ANTS (agence nationale des titres sécurisés) ;

*2) Prendre rendez-vous sur le site Internet de la commune : page d'accueil : cliquer sur l'icône prise de rendez-vous,

vous aurez accès à l'agenda ; vous pourrez alors choisir le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux.

L'obtention de votre passeport et carte d'identité ne dépend ni de la mairie ni des secrétaires mais des services de la Préfecture et de l'imprimerie Nationale...

Alors, faisons preuve de compréhension, de civisme à l'encontre du personnel.

Juste un petit conseil : **ANTICIPEZ ET PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS.**

Le 1^{er} régiment du service militaire Volontaire

Créé en août 2015 par le Président de la République, François Hollande, le Service Militaire Volontaire (SMV) est une contribution du ministère des Armées dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelles de jeunes Français entre 18 et 25 ans exclus du marché de l'emploi.

Ce dispositif militaire propose **un nouveau départ à des jeunes** hommes et femmes qu'il forme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises et d'organismes de formation. La mission principale de ce dispositif militaire est de délivrer une formation comportementale, citoyenne, scolaire et professionnelle afin de créer des conditions favorables à l'insertion de jeunes sur le marché du travail via l'apprentissage de la discipline, de la ponctualité, des règles de vie en collectivité, du goût de l'effort, du dépassement de soi, du sport et de l'initiation à la vie en campagne.

Le SMV est cofinancé par le Fonds Social Européen et a un taux d'insertion de 82%.

Le SMV est un outil d'insertion professionnel performant basé sur 3 pi-

liers qui lui sont propres : la militarité du dispositif (ouvert 7j/7 et 24h/24 même pendant les vacances), le volontariat des jeunes et le partenariat avec les acteurs de l'emploi.

La formation des volontaires stagiaires s'articule en trois phases : la formation militaire initiale, la formation complémentaire et la formation professionnelle.

Pendant la première phase, les volontaires stagiaires vont apprendre le savoir être, le respect de la hiérarchie, l'importance des horaires et le bon comportement. Lors de cette période, l'esprit d'équipe et de cohésion est créée. La fin de la formation militaire initiale (FMI) est marquée par la cérémonie de présentation au drapeau pendant laquelle, en présence de leur famille, les volontaires reçoivent leur calot, symbole d'appartenance au 1^{er} Régiment du SMV.

Ils passent ensuite par la période dite de formation complémentaire, durant laquelle ils vont suivre une remise à niveau scolaire, passer le code de la route et le permis de conduire gratuitement ainsi que le brevet de sauveteur secouriste du travail (SST). Le taux de réussite au

permis de conduire s'élève à 70%, 10% de plus que dans le milieu civil.

Enfin, ils vont suivre une formation professionnelle. De nombreuses filières sont proposées telles que : agent de sécurité, préparateur de commande (titre professionnel / CACES 1/3/5), maçon, couvreur zingueur, menuisier installateur, peintre, plaquiste, métallier, ouvrier agricole, ouvrier forestier, mécanicien agricole, aménagement rural, ouvrier viticole, serveur, agent polyvalent de restauration, vendeur spécialisé, employeur libre-service, agent de vie familiale, etc.

Afin de s'adapter au mieux au milieu du travail, les jeunes vont également suivre une période d'adaptation en entreprise d'une durée de trois semaines après un mois et demi de formation.

Pour avoir plus d'information, rendez-vous sur le site internet www.le-smv.org ou sur la page Facebook. Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet.

Les prochaines incorporations en 2022 ont lieu en juillet et octobre pour Montigny-lès-Metz.

Calendrier des manifestations

22 avril à 20h00 :

Assemblée Générale de l'association pour la Gestion de la Fête Villageoise

27 avril à 10h30 :

Atelier antigaspi (sur inscription)

- 10h30 - 12h : Atelier antigaspi « fruits »
- 13h30 - 15h : Atelier antigaspi « légumes »
- 15h30 - 17h : Atelier antigaspi « pain »

6 et 7 mai à 20h30 :

Représentation théâtrale du CELAP
« Les acteurs sont fatigués »

13 et 14 mai à 20h30 :

Représentation théâtrale du CELAP
« Les acteurs sont fatigués »

15 mai à 14h00 :

Loto de l'AEA

21 mai à 19h30 :

10^{ème} soirée POP ROCK
de l'AS PELTRE (sur inscription)

25 mai à 20h00 :

Conférence :
Extinction nocturne :
Quels impacts sur la ville et
l'environnement ?

4 juin : Fête Villageoise

- 18h00 : messe
- 19h00 : hommage au monument aux morts
- 19h30 : apéritif offert par la Municipalité
- 20h00 : restauration rapide
- 21h30 : soirée dansante
- 23h00 : feu d'artifice

5 juin : Fête Villageoise

- 6h00 à 17h00 : vide grenier
- 10h00 : restauration rapide

26 juin à 9h00 : vide dressing de
l'Association " Les P'tites Toupies "

Les chiffres de l'état-civil

808 naissances (422 garçons - 386 filles)

NAISSANCES :

- FRENDI Floris né le 05/04/2022
- SAHIN Eymen né le 05/02/2022
- PUDE Maël né le 21/01/2022



MARIAGE :

- Quentin BAUM et Virginie CARIO, le 09/04/2022
- Jérôme Laurent-Paul LEROUX et Emilie Danielle BOUR, le 18/04



DÉCÈS :

- Thérèse BLANCHET le 30/12/2021
- Camille BOUDINOT le 03/01/2022
- Marie-Thérèse DROIT épouse WAGNER le 04/01/2022
- Marguerite SCHNEIDER le 14/01/2022
- Marie-Yvonne BOUR LALLEMENT le 15/02/2022
- Georgette DUSSOURD épouse DURANTON le 27/02/2022
- Pierre LENGREND le 20/03/2022



27 rue de Gargan



Directeur de la publication et coordination :
Walter KURTZMANN.

Equipe éditoriale :
Nadine GARCIA, Monique LEYDER, Cathy MOMPERT,
Caroline MARIGNY, Jacques DEVAVRY, Jean-Marc RACHULA et Walter KURTZMANN.

Photographies :
Walter KURTZMANN.

Maquette et impression :

